

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 107 (2007)

Artikel: Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer
Autor: Brunetti, Caroline / Curdy, Philippe / Cottier, Michel
Kapitel: IV: Les vestiges d'habitat de La Tène finale
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

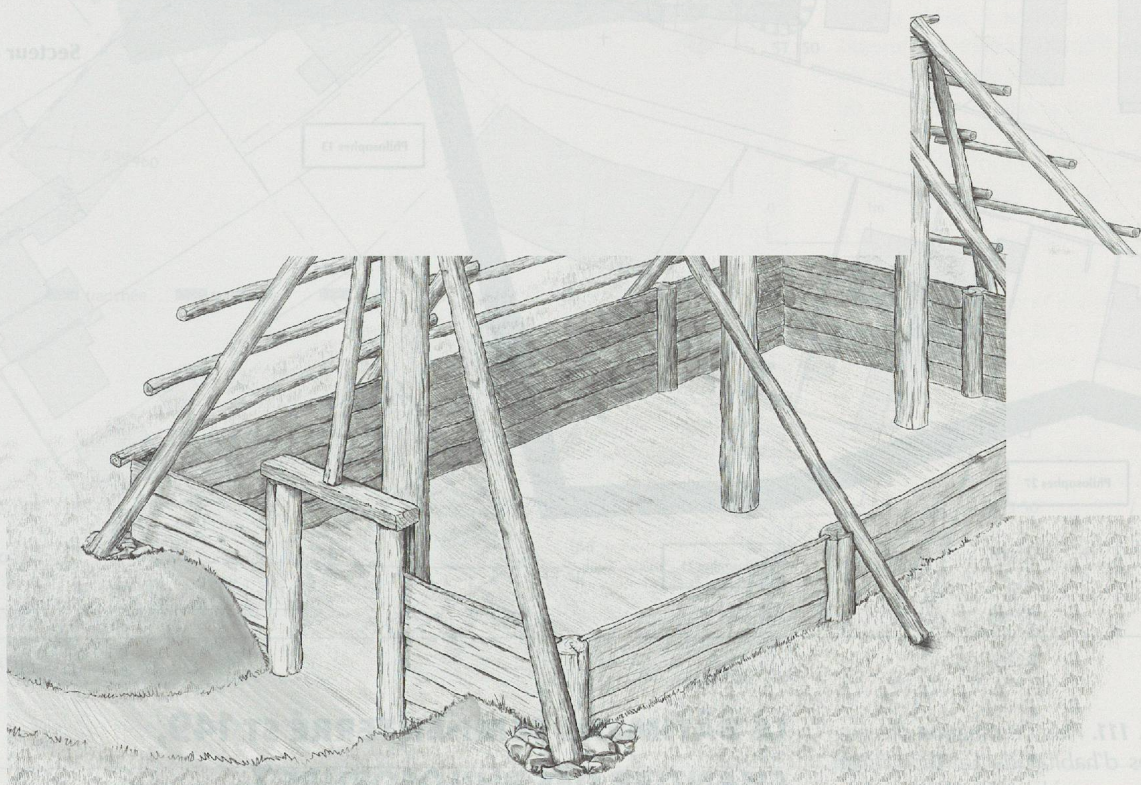
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES VESTIGES D'HABITAT DE LA TÈNE FINALE



Plusieurs structures d'habitat de La Tène finale ont été découvertes aux n^{os} 7 et 21 de la rue des Philosophes. Les deux autres parcelles n'ont en revanche livré aucun aménagement qui pourrait appartenir à l'agglomération de cette période.

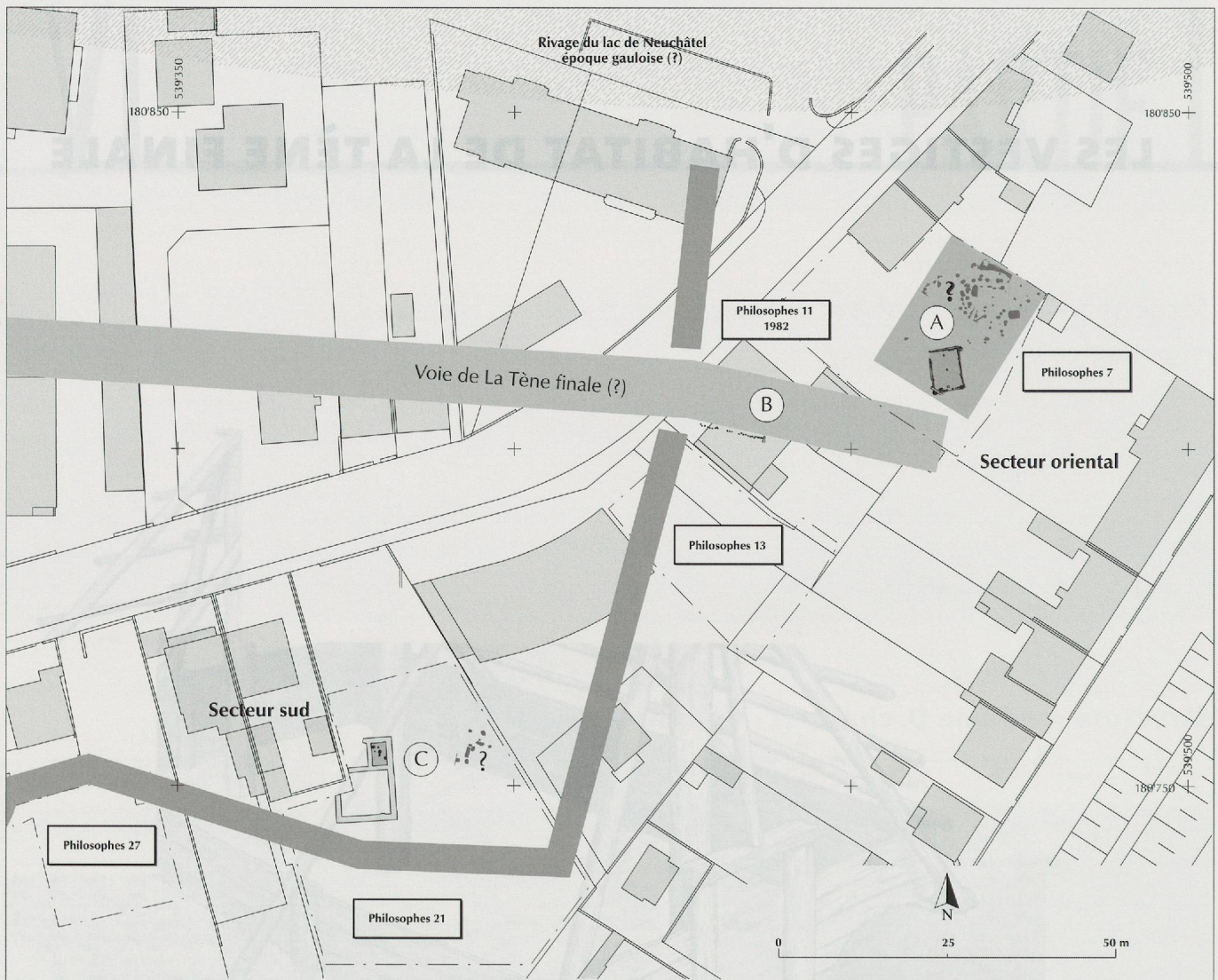


Fig. 111. Plan de situation des vestiges d'habitat de La Tène finale découverts à la rue des Philosophes. **A.** Chantier des Philosophes n^o 7 : bâtiment semi-enterré ST 149. **B.** Chantier des Philosophes n^o 11 : fouilles 1982 **C.** Chantier des Philosophes n^o 21 : trous des poteaux.

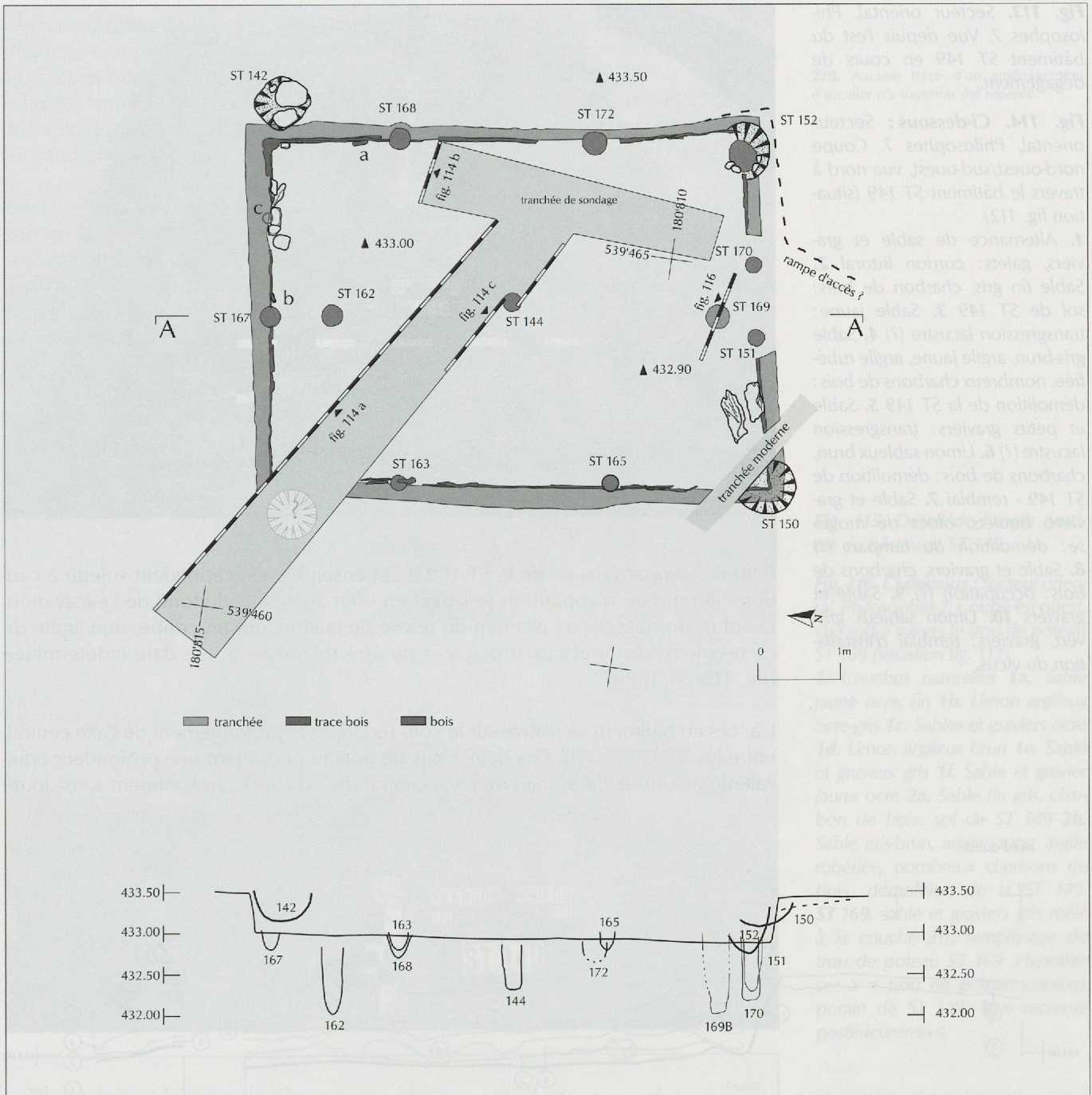
LE BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ ST 149, CHANTIER DES PHILOSOPHES 7

Cette construction a été dégagée dans le secteur oriental, au n^o 7 de la rue des Philosophes, à une dizaine de mètres à l'est du fossé 3.

DESCRIPTION (fig. 112 et 113)

Une excavation de 6.30 x 4.60 m (prof. 0.50-0.60 m), aux bords francs et creusée directement dans le cordon littoral, est apparue à la base du remblai d'époque romaine. Le niveau de marche extérieur n'est pas préservé, mais correspond probablement à la base de ce dépôt²¹⁸. Celui-ci comblait partiellement l'excavation, et scellait une importante couche de démolition (0.20 m d'épaisseur, couche 4, fig. 114), contenant de nombreux nodules d'argile rubéfiée et des charbons de bois. Le fond était constitué d'un sol en terre battue, composé de limon sableux brun-gris. Entre le sol et la

218. L'altitude supérieure du cordon à cet endroit est de 433.50 m, alors qu'à une dizaine de mètres à l'ouest, où se situe le fossé 3, le cordon avoisine les 433.00 m. Le niveau de marche extérieur a probablement disparu lors des travaux de remblayage de la zone effectués à l'époque gallo-romaine (voir *infra* chapitre V).



couche de démolition se trouvait une strate de sable propre (couche 3, fig. 114), qui pourrait correspondre à la transgression lacustre mise en évidence au Parc Piguet²¹⁹ et déjà mentionnée, notamment pour le comblement du fossé 2.

Des trous de poteau sont apparus au niveau du fond de l'excavation et marquent au sol le plan rectangulaire (6 x 4.20 m) d'une construction en bois. Entre les trous de poteau ont été repérés des traces et par endroits des restes de planches horizontales disposées de chant (fig. 112 et 115). Ces traces étaient visibles sur une hauteur d'au moins 0.30-0.40 m. Une tranchée d'une largeur de 0.15 à 0.30 m, comblée de sables et graviers, isolait les parois en bois des bords de l'excavation. Plusieurs éléments de calage (boulets et blocs de molasse) ont été retrouvés adossés aux planches.

Les trous de poteau dessinent le plan d'un bâtiment à deux nefs, avec un axe central composé de quatre poteaux. La ST 167, sur le côté nord, est de faible profondeur (0.25 m) et n'avait sans doute pas un rôle porteur déterminant. Les ST 162, 144 et 169 présentent une profondeur plus importante, comprise entre 0.55 et

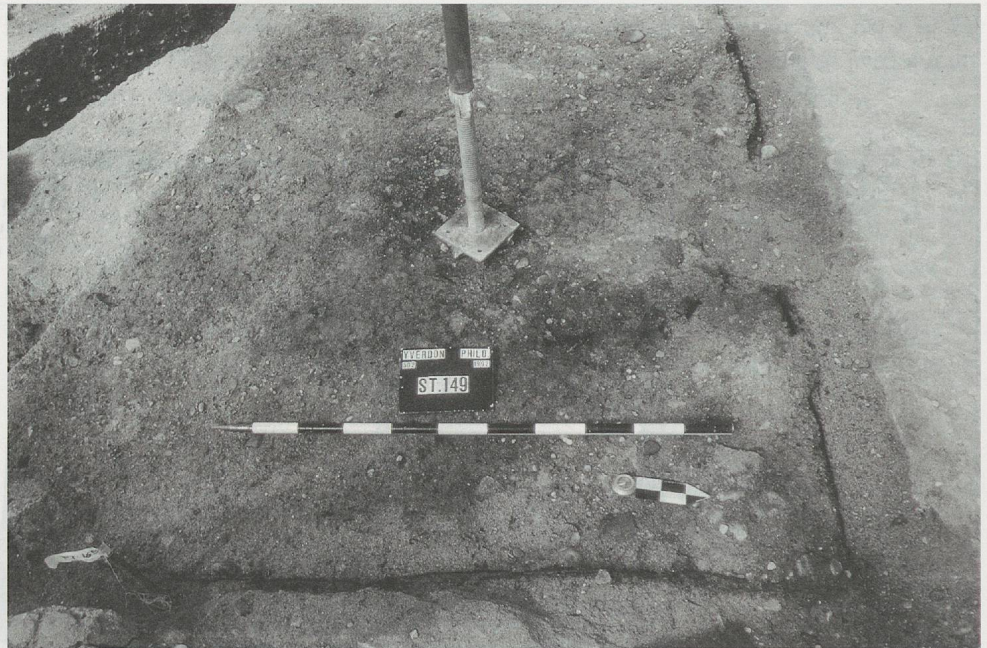
Fig. 112. Le bâtiment semi-enterré ST 149. Plan et coupes des structures.

²¹⁹ CURDY et al. 1995, p. 20.

Fig. 113. Secteur oriental, Philosophes 7. Vue depuis l'est du bâtiment ST 149 en cours de dégagement.

Fig. 114. Ci-dessous : Secteur oriental, Philosophes 7. Coupe nord-ouest/sud-ouest, vue nord à travers le bâtiment ST 149 (situation fig. 112).

1. Alternance de sable et graviers, galets: cordon littoral 2. Sable fin gris, charbon de bois: sol de ST 149 3. Sable jaune: transgression lacustre (?) 4. Sable gris-brun, argile jaune, argile rubéfiée, nombreux charbons de bois: démolition de la ST 149 5. Sable et petits graviers: transgression lacustre (?) 6. Limon sableux brun, charbons de bois: démolition de ST 149 - remblai 7. Sable et graviers, boulets, blocs de molasse: démolition du rempart (?) 8. Sable et graviers, charbons de bois: occupation (?) 9. Sable et graviers 10. Limon sableux gris-vert, graviers: remblai d'installation du vicus.



0.80 m. L'appartenance de la ST 169 à cet ensemble est cependant sujette à caution. Son niveau d'apparition se situait en effet au-dessus du fond de l'excavation. De plus, on observe à l'examen du relevé de la structure en coupe, une limite de creusement très floue. La structure a pu être recreusée à une date indéterminée (fig. 116, ST 169b).

L'accès au bâtiment se trouve sur le côté sud, dans le prolongement de l'axe central, entre les ST 151 et 170. Ces deux trous de poteau présentent une profondeur équivalente aux trous de poteau de l'axe central (fig. 112) et correspondent sans doute

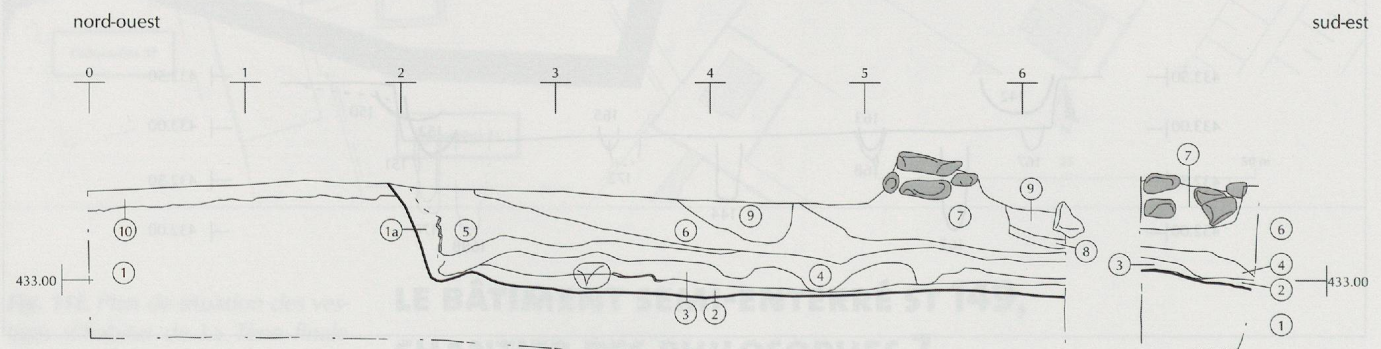


fig. 114a

fig. 114b

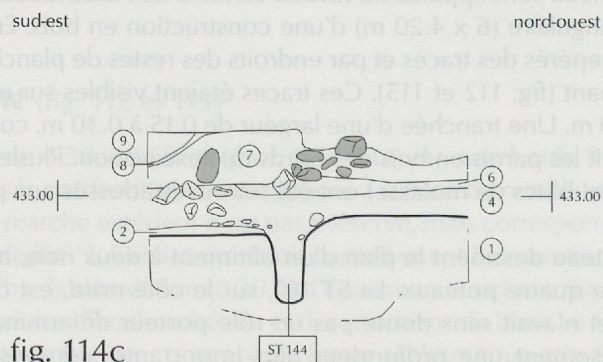


fig. 114c

à l'emplacement de la porte. La tranchée d'isolation est interrompue à cet endroit. Une légère dépression a été observée dans le prolongement de la porte (cf. traitillé fig. 112), et pourrait être interprétée comme une « rampe » d'accès (?)²²⁰.

Enfin, les trous de poteau répartis sur les longs côtés (ST 163, 165, 168 et 172) sont de faible profondeur (0.22 à 0.30 m) et étaient destinés principalement à maintenir les parois, l'essentiel du poids de la charpente reposant sur l'axe central.

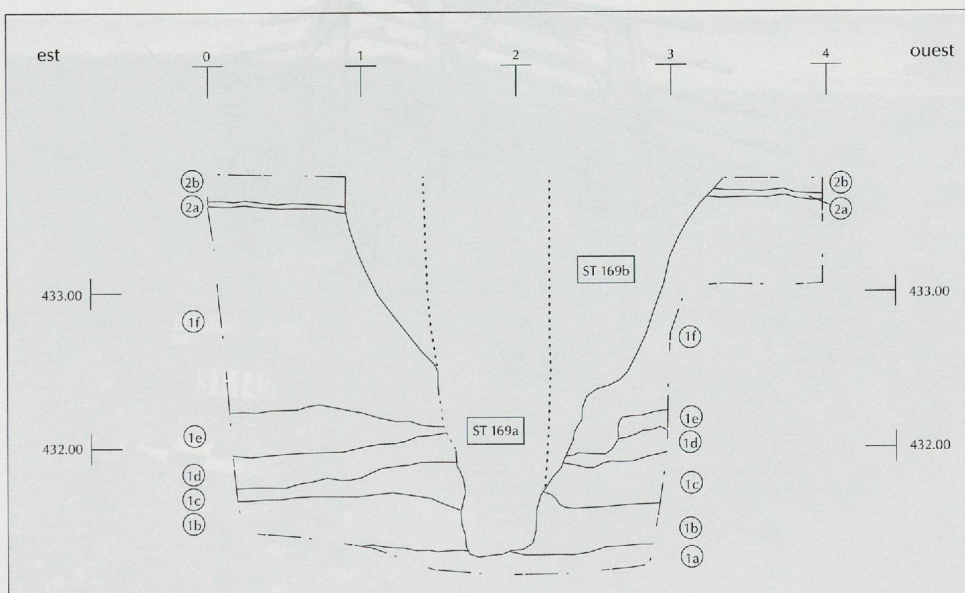
Relevons l'absence de poteau cornier à ce niveau (fond de l'excavation), à l'exception de la ST 152 dans l'angle sud-est. Cette structure n'est toutefois pas placée précisément dans l'angle du bâtiment et se confond avec une large fosse (diam. 0.60-0.70 m) apparue au niveau de circulation extérieur. Deux autres fosses de dimensions comparables ont été mises au jour au même niveau, dans les angles sud-ouest et nord-est. Le fond de la ST 150 (prof. env. 0.30 m), dans l'angle sud-ouest, se situe nettement plus haut que le niveau du sol du bâtiment (fig. 112). Des restes de planches disposées de chant étaient d'ailleurs conservés au sol, à l'emplacement de cette structure. La ST 142, dans l'angle nord-est, se situe clairement en retrait de l'excavation et de la paroi en bois, et comporte des grosses pierres (de calage?) dans son remplissage. Enfin, les vestiges de l'angle nord-ouest ont été perturbés par la tran-



Fig. 115. Détail de l'angle nord-est du bâtiment ST 149.

Fig. 116. Ci-dessous : Secteur oriental, Philosophes 7. Coupe est-ouest, vue sud à travers le trou de poteau ST 169 (situation fig. 112).

1. Couches naturelles **1a.** Sable jaune ocre, fin **1b.** Limon argileux ocre-gris **1c.** Sables et graviers ocre **1d.** Limon argileux brun **1e.** Sable et graviers gris **1f.** Sable et gravier jaune ocre **2a.** Sable fin gris, charbon de bois: sol de ST 149 **2b.** Sable gris-brun, argile jaune, argile rubéfiée, nombreux charbons de bois: démolition de la ST 149. **ST 169.** sable et graviers gris mêlé à la couche 2b: remplissage du trou de poteau ST 169. Hypothèse: **a** = trou de poteau contemporain de ST 149; **b** = creusé postérieurement.



221. Nous adressons nos remerciements à Pierre André, architecte DPLG, pour ses conseils éclairés.

chée de sondage qui a permis la découverte de l'installation. L'appartenance de ces fosses à la structure semi-enterrée n'a pas pu être établie avec certitude. Les ST 142 et 150 du moins pourraient se rattacher à une phase d'occupation postérieure.

ESSAI DE RESTITUTION ARCHITECTURALE²²¹ (fig. 117 et 118)

Pascal Nuoffer avec la collaboration de C. Brunetti

Il ressort très clairement de l'analyse des vestiges que le bâtiment semi-enterré ST 149 est une construction à poteaux plantés à deux nefs. Les trous de poteau de l'axe central présentent en effet une profondeur beaucoup plus importante que les structures latérales, et il ne fait aucun doute qu'ils portaient une panne faîtière, supportant ainsi l'essentiel du poids de la charpente. Il paraît certain également que des chevrons

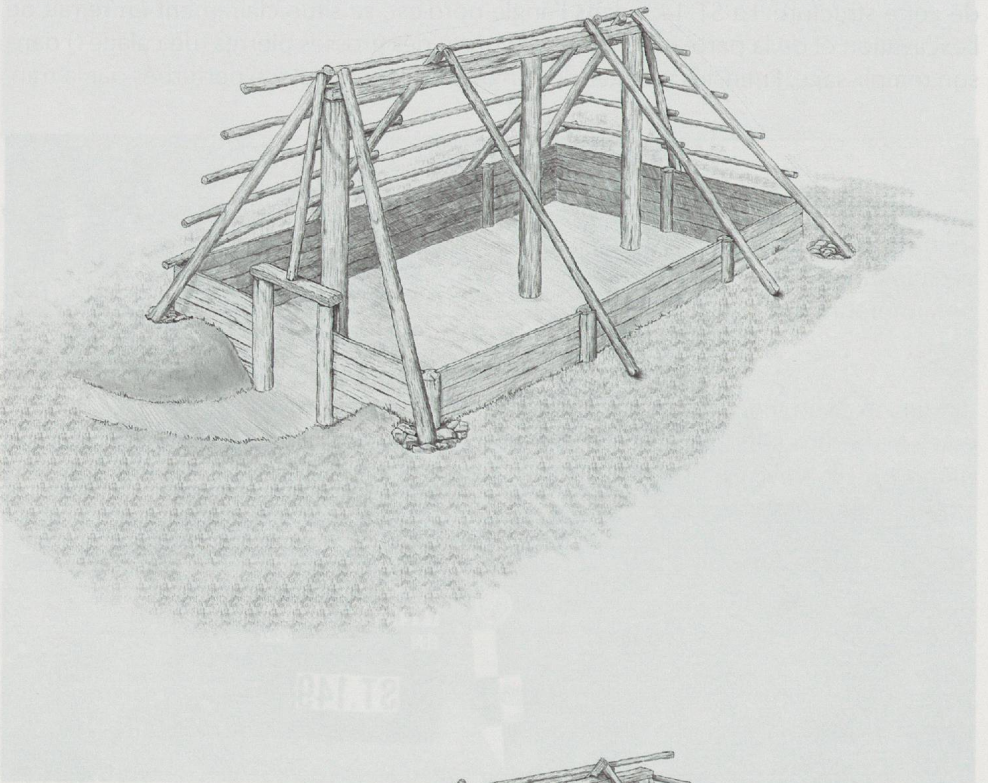
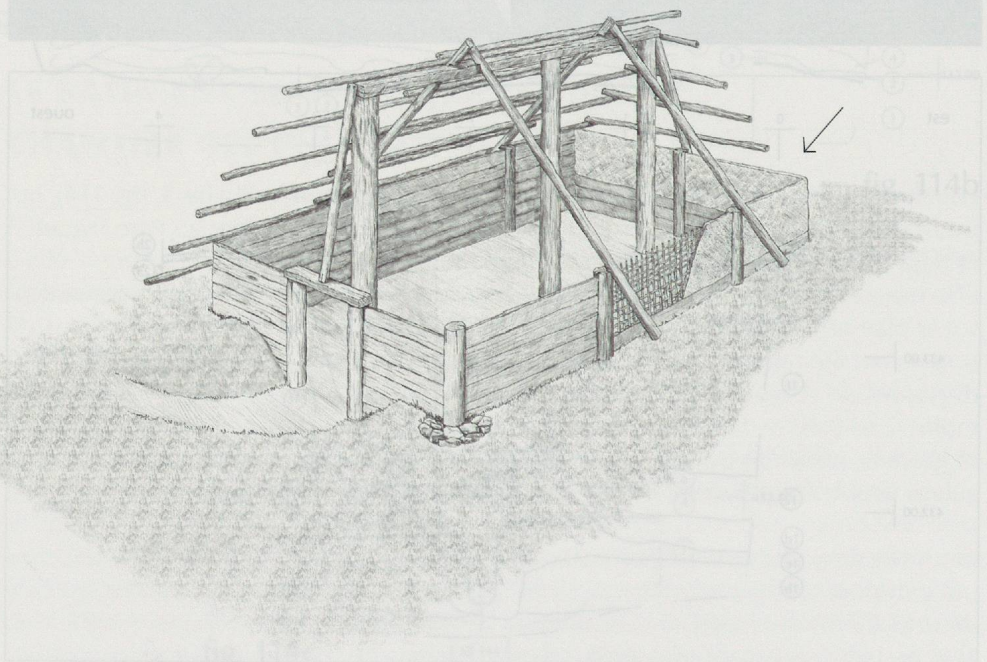


Fig. 117. Reconstitution du bâtiment ST 149, hypothèse basse. Dessin : A. Moser.

Fig. 118. Reconstitution du bâtiment ST 149, hypothèse haute. L'hypothèse présentant des parois avec torchis sur clayonnage est la plus probable.



reposaient directement sur les poteaux des côtés longitudinaux (ST 163, 165, 168 et 172), au tiers et aux deux tiers de la longueur du bâtiment.

Le mode d'ancrage de la charpente et l'organisation de la toiture en revanche ne peuvent être reconstitués avec précision. Les deux hypothèses que nous présentons ici permettent d'aboutir à des estimations différentes de la hauteur du bâtiment (avec la même pente du toit) :

- Notre première hypothèse (fig. 117) se fonde sur la prise en compte des trois fosses apparues dans les angles du bâtiment, au niveau de marche extérieur, et sur le postulat de l'existence d'une structure comparable dans l'angle nord-ouest (cf. tranchée de sondage fig. 112). Ces fosses, en l'absence de supports verticaux corniers, pourraient être interprétées comme des fosses «d'ancrage» de chevrons d'angles, à même le sol au niveau de circulation extérieur. Les chevrons intermédiaires, soutenus par les poteaux relais (ST 163, 165, 168 et 172) et simplement posés au niveau de marche, n'auraient pas laissé de traces comparables. Selon cette variante, le bâtiment aurait une hauteur de quelque 4.30 m (depuis le fond), pour une inclinaison du toit de 55° environ²²². Dans ce cas de figure, la hauteur des parois n'excéderait pas 1.20 m. L'entrée quant à elle serait sans doute plus haute, peut-être même à hauteur d'homme.

Pour séduisante que soit cette hypothèse, un élément nous incite toutefois à une certaine réserve. En effet la ST 142, dans l'angle nord-est, n'est pas tout à fait axée sur le côté nord de l'édifice. Il en résulte un conflit d'angle, qui aurait forcé les constructeurs à poser une toiture à deux pans triangulaires sur le côté nord, articulés de part et d'autre du chevron qui repose sur la ST 167 (fig. 117)²²³.

- Selon notre seconde hypothèse (fig. 118), nous ne tenons précisément pas compte des fosses d'angles, qui pourraient être postérieures, et envisageons l'absence de chevrons d'angles. Dans ce cas, les voliges reposeraient sur les seuls chevrons correspondant aux poteaux visibles au sol (ST 163, 165, 168, 172, et 167 sur le côté nord), et seraient sans doute reliées une à une dans les angles, à l'aide de liens végétaux (cordes, etc.). La toiture, probablement débordante, ne serait toutefois pas ancrée au sol²²⁴. La hauteur du bâtiment dépendrait du degré d'inclinaison du toit, mais pourrait s'élever à 4.70 m pour une inclinaison du toit de 55°. Les parois et la porte se situeraient à hauteur d'homme (env. 1.80 m).

L'élévation du côté sud (accès au bâtiment) ne peut être reconstituée avec certitude. Il est probable qu'un entrait reliait les deux poteaux de la porte (ST 151 et 170), et supportait un poinçon droit ou légèrement incliné contre la ST 169. On peut supposer également, à titre d'hypothèse, la présence d'un auvent protégeant la rampe d'accès en légère pente.



Fig. 119. Détail de la paroi est du bâtiment ST 149.

222. Une pente plus faible réduirait sensiblement la surface utile au sol.

223. Le conflit d'angle serait résolu en présence d'un toit à deux pans. Cette solution est cependant peu probable : la ST 167, de faible profondeur, ne correspond sans doute pas à un poteau porteur de faîtière.

224. Aucune trace d'une rigole de drainage à l'aplomb de la toiture, qui paraîtrait nécessaire dans ce cas, n'a été repérée. Rappelons toutefois que le niveau de marche n'a pas pu être défini avec précision.

Rappelons que le trou de poteau ST 169 (recreusé?) témoigne peut-être de l'existence d'une phase de réfection. Il est possible que cette structure ait été destinée à renforcer voire remplacer les ST 151 et 170 comme supports de faîtière. De même, la ST 152 aurait pu être posée dans un second temps pour renforcer l'angle sud-est du bâtiment. Enfin, dans la seconde variante, les ST 142 et 150 auraient pu servir à l'assise de contreventements «pénétrants», destinés à améliorer la stabilité de l'ensemble (fig. 118).

Quant aux parois, il paraît certain qu'elles étaient constituées de planches horizontales disposées de chant, au moins sur la hauteur de l'excavation (env. 0.50 m). En effet, les traces et les restes de planches horizontales permettent de reconstituer une hauteur d'au moins 0.30-0.40 m depuis le fond du bâtiment (fig. 119). L'état de conservation des bois est malheureusement insuffisant pour reconstituer le mode de construction avec précision. On peut supposer toutefois, d'après les traces observées au sol, notamment à l'emplacement des ST 163 et 168, que les poteaux étaient marqués d'une rainure servant à maintenir les planches. Pour les angles, en l'absence de supports verticaux, on émettra l'hypothèse d'un assemblage à mi-bois des planches.



Fig. 120. Fragments de torchis brûlés découverts dans la démolition du bâtiment ST 149.

De nombreux fragments de torchis, portant des traces claires d'un clayonnage assez régulier, ont été retrouvés dans la couche de démolition (fig. 120). Ils appartiennent indubitablement au bâtiment semi-enterré, sans qu'il soit possible de déterminer précisément leur origine. Il est probable que ces restes proviennent de la démolition d'un mur pignon du côté sud (porte). Toutefois l'hypothèse de parois constituées de planches horizontales sur la hauteur

de l'excavation, et de torchis sur clayonnage maintenu par des éléments verticaux pour la partie supérieure, ne peut être exclue (fig. 118). Quelques rares traces d'éléments verticaux ont d'ailleurs été observées dans l'angle nord-est. A proximité de la ST 168 se trouvait un élément vertical (a) apparemment plaqué contre les planches horizontales (fig. 112). Un autre élément vertical, peut-être un poteau (b), a été repéré vers la ST 167. Ces deux pièces n'ont pas laissé de traces au niveau du fond du bâtiment et n'étaient pas plantées comme les poteaux. Enfin, entre la ST 167 et l'angle nord-est est apparue, plus haut (433.40/433.50 m), la trace d'un troisième élément vertical (c).

DATATION

Le mobilier découvert dans ce bâtiment situe son occupation vers le milieu du I^{er} s. avant notre ère. Il présente un faciès similaire à celui des fossés défensifs, et plus particulièrement à celui du fossé 3²²⁵. Il est par contre plus difficile d'établir s'il fut construit avant ou après le démantèlement de la fortification. La première hypothèse paraît devoir être privilégiée au regard de la coupe fig. 114, si la couche 7, composée de blocs de molasse et de boulets, correspond effectivement à la démolition étalée du rempart.

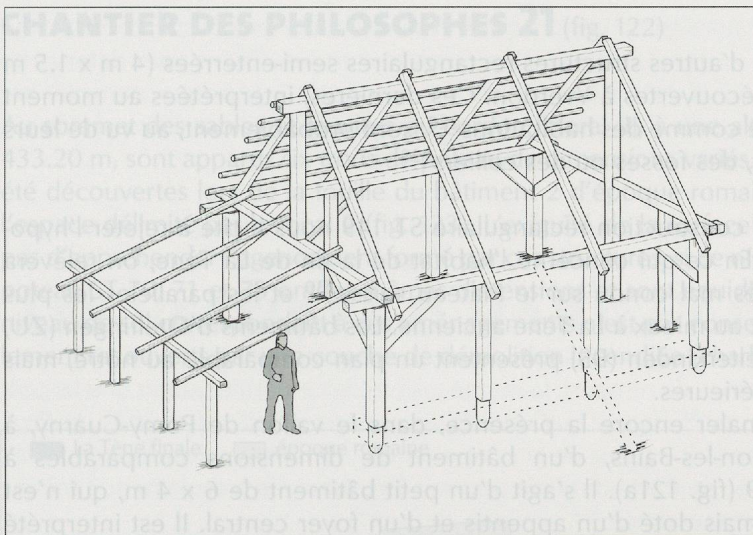
PARALLÈLES (fig. 121)

Quant à la nature d'un tel aménagement, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. La plupart des parallèles rencontrés de constructions semi-enterrées concernent des caves, notamment à Besançon, où l'un des exemplaires répertoriés présente un mode de construction identique au nôtre (planches disposées horizontalement sur la tranche, fig. 121d)²²⁶. Or, la superficie de notre structure (environ 25 m²) se rapproche davantage de celle de la maison bisontine (30 m²) que de celle de son cellier (5 m²). Rares sont les caves datées de La Tène finale présentant des dimensions aussi importantes. L'un des seuls exemples rencontrés est la cave CPO 585 de l'oppidum de Bibracte (fig. 121c), datée des dernières décennies avant notre ère²²⁷.

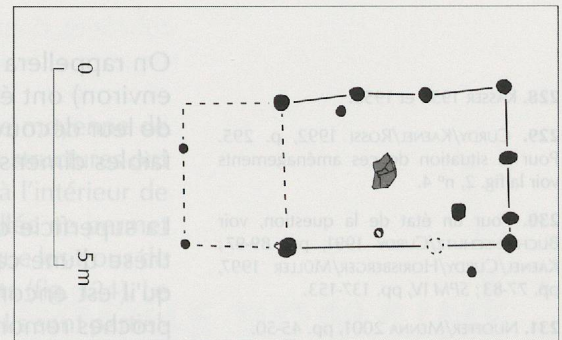
225. Voir chapitre VI, horizon E2.

226. GUILHOT et al. 1992, pp. 52-64.

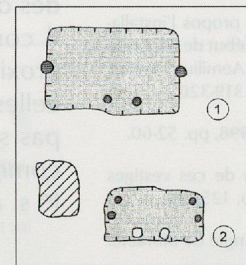
227. GRUEL/VITALI et al. 1998, pp. 39-40. Cette cave, d'une superficie de 22 m², présente le même mode de construction que notre bâtiment, mais sa profondeur s'élève à 2.40 m.



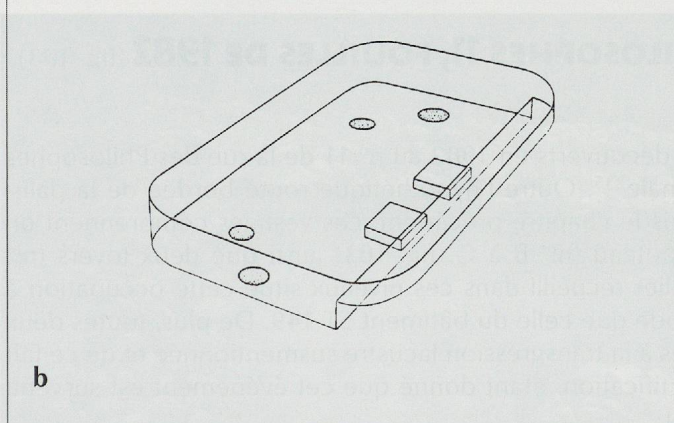
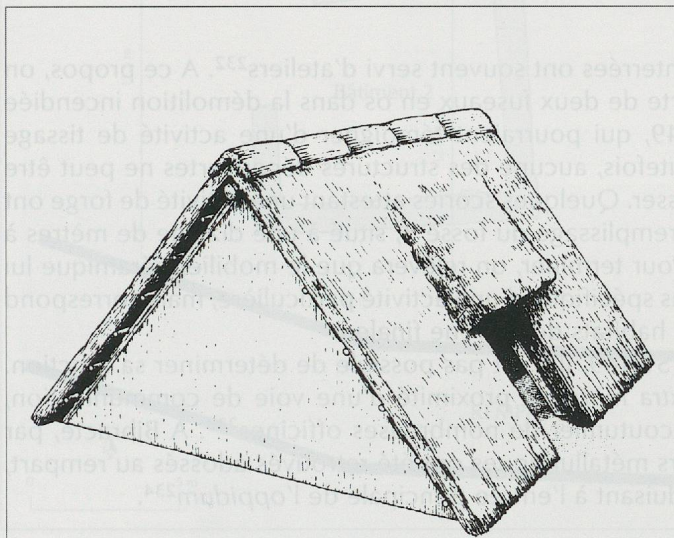
a



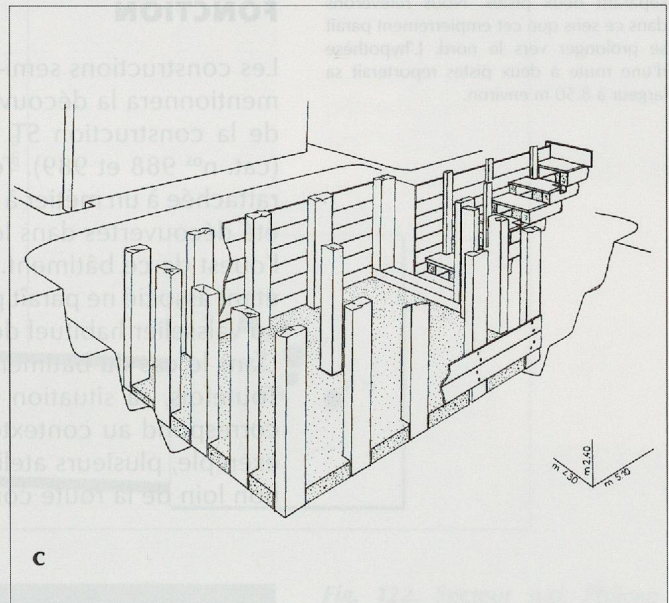
a



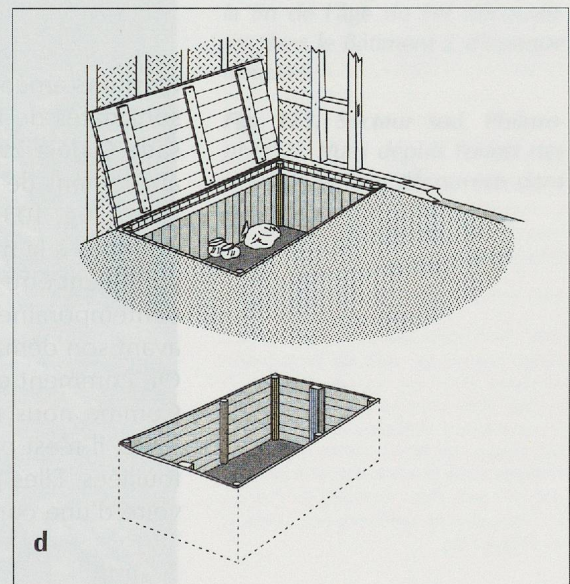
b



b



c



d

Fig. 121. Plans et restitutions de différents bâtiments de l'âge du Fer. **a.** Cuarny, bâtiment 3, d'après SPM IV, fig. 65 et 66; **b.** Otelfingen, cabane semi-enterrée, d'après SPMIV, fig. 65 et 66; **c.** Bibracte, cave CPO 585, d'après GRUEL/VITALI et al. 1998, fig. 20; **d.** Besançon, caves de la phase 1, d'après GUILHOT et al. 1992, fig. 20.

228. KASSER 1954 et 1955.

229. CURDY/KAENEL/ROSSI 1992, p. 295. Pour la situation de ces aménagements voir la fig. 2, n° 4.

230. Pour un état de la question, voir BUCHSENSCHUTZ/CURDY 1991, pp. 89-97; KAENEL/CURDY/HORISBERGER/MÜLLER 1997, pp. 77-83; SPM IV, pp. 137-153.

231. NUOFFER/MENNA 2001, pp. 45-50.

232. SPM IV, p. 142.

233. On rappellera à ce propos l'installation dans ce quartier au début de l'époque romaine du potier Lucius Aemilius Faustus, voir LUGINBÜHL 2001, pp. 319-320.

234. GRUEL/VITALI et al. 1998, pp. 52-60.

235. Pour la description de ces vestiges voir CURDY et al. 1984, pp. 125-130.

236. Voir ci-dessus, l'exemple de Bibracte.

237. Comme par exemple une berme séparant deux pistes. Nous relèverons dans ce sens que cet empiérement paraît se prolonger vers le nord. L'hypothèse d'une route à deux pistes reporterait sa largeur à 8.50 m environ.

On rappellera que d'autres structures rectangulaires semi-enterrées (4 m x 1.5 m environ) ont été découvertes à Yverdon. Ces dernières, interprétées au moment de leur découverte comme des habitations²²⁸, sont probablement, au vu de leurs faibles dimensions, des fosses ou des celliers²²⁹.

La superficie de la construction rectangulaire ST 149 nous incite à rejeter l'hypothèse d'une cave. En ce qui concerne l'habitat de la fin de La Tène, on relèvera qu'il est encore très mal connu sur le Plateau suisse²³⁰ et les parallèles les plus proches remontent au mieux à La Tène ancienne. Les bâtiments d'Otelfingen (ZU, fig. 121b) et de Gelterkinden (BS) présentent un plan comparable au nôtre, mais des dimensions inférieures.

Il convient de signaler encore la présence, dans le vallon de Pomy-Cuarny, à proximité d'Yverdon-les-Bains, d'un bâtiment de dimensions comparables à celles de la ST 149 (fig. 121a). Il s'agit d'un petit bâtiment de 6 x 4 m, qui n'est pas semi-enterré, mais doté d'un appentis et d'un foyer central. Il est interprété comme un habitat ou un atelier, et date de La Tène D1, soit du premier quart du I^{er} s. av. J.-C.²³¹

FONCTION

Les constructions semi-enterrées ont souvent servi d'ateliers²³². A ce propos, on mentionnera la découverte de deux fuseaux en os dans la démolition incendiée de la construction ST 149, qui pourraient témoigner d'une activité de tissage (cat. n°s 988 et 989). Toutefois, aucune des structures découvertes ne peut être rattachée à un métier à tisser. Quelques scories attestant une activité de forge ont été découvertes dans le remplissage du fossé 3, situé à une dizaine de mètres à l'ouest de ce bâtiment. Pour terminer, on relèvera que le mobilier céramique lui étant associé ne paraît pas spécifique d'une activité particulière, mais correspond au vaisselier habituel des habitats de La Tène finale.

Dans le cas du bâtiment ST 149, il n'est pas possible de déterminer sa fonction. Toutefois, sa situation *extra muros*, à proximité d'une voie de communication, correspond au contexte coutumier de nombreuses officines²³³. A Bibracte, par exemple, plusieurs ateliers métallurgiques ont été retrouvés adossés au rempart, non loin de la route conduisant à l'entrée principale de l'*oppidum*²³⁴.

CHANTIER DES PHILOSOPHES 11, FOUILLES DE 1982 (fig. 103)

Plusieurs aménagements découverts en 1982 au n° 11 de la rue des Philosophes sont datés de La Tène finale²³⁵. Outre l'hypothétique route bordée de la palissade C déjà évoquée dans le chapitre précédent, ces vestiges comprennent un alignement de trous de poteau (n°s B à G, fig. 103) ainsi que deux foyers (n°s H et I, fig. 103). Le mobilier recueilli dans ces niveaux situe cette occupation à peu près à la même période que celle du bâtiment ST 149. De plus, toutes deux paraissent être antérieures à la transgression lacustre susmentionnée et de ce fait contemporaines de la fortification, étant donné que cet événement est survenu avant son démantèlement.

Or, comment expliquer l'extension de l'*oppidum* en dehors de l'espace fortifié ? Comme nous ne possédons pas le plan complet de l'occupation dégagée en 1982, il n'est pas possible de relier à un contexte précis les quelques structures fouillées. Elles pourraient aussi bien faire partie d'un habitat que d'un atelier²³⁶ voire d'une construction dont la fonction serait liée à la route elle-même²³⁷.

CHANTIER DES PHILOSOPHES 21 (fig. 122)

Au sommet des sables et graviers du cordon littoral III, à une altitude moyenne de 433.20 m, sont apparus six trous de poteau de dimensions variés. Ces structures ont été découvertes lors de la fouille du bâtiment 2 d'époque romaine, à l'intérieur de l'espace délimité par le local 2 (fig. 123). L'exiguïté de la surface fouillée ne permet pas d'appréhender l'agencement formé par ces structures, si ce n'est que les trous de poteau ST 70, 71 et 73 ont les mêmes dimensions et sont équidistants (fig. 124). Le niveau de sol correspondant à ces aménagements n'est pas conservé. Ils sont partiellement recouverts par une couche de démolition incendiée (charbons de bois, argile

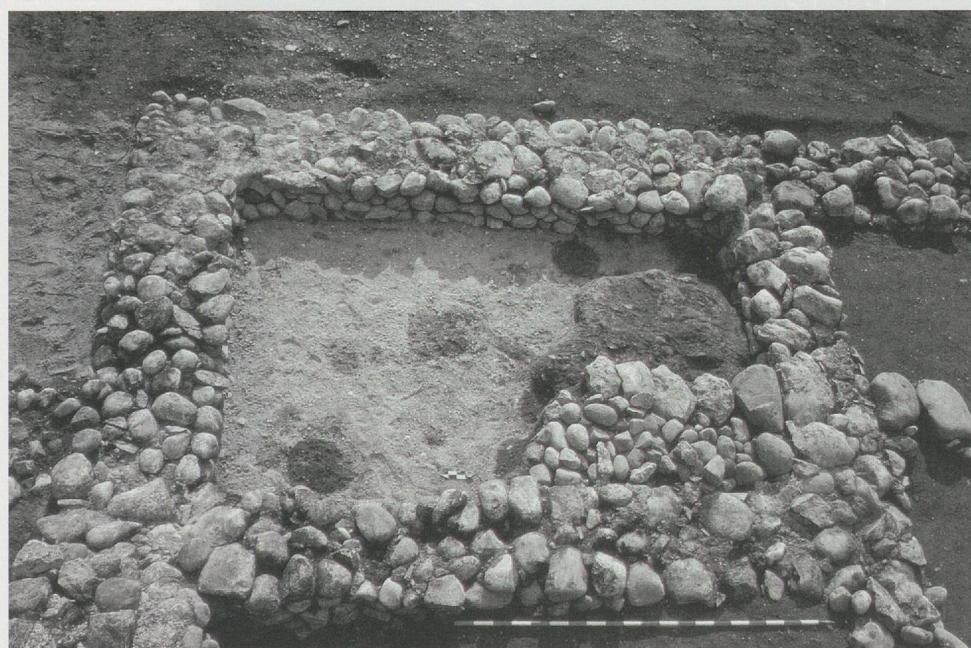
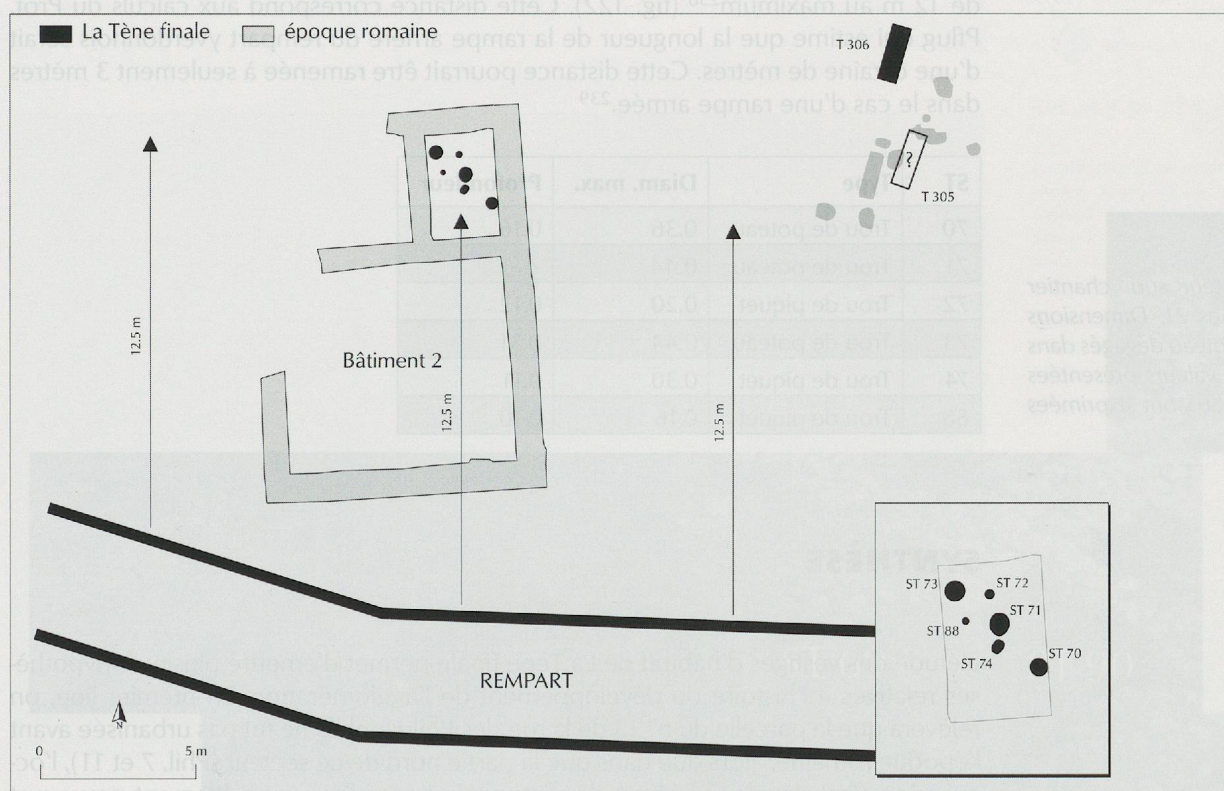


Fig. 122. Secteur sud, Philosophes 21. Plan des structures de la fin de l'âge du Fer découvertes dans le Bâtiment 2 d'époque romaine.

Fig. 123. Secteur sud, Philosophes 21. Vues depuis l'ouest des trous de poteau découverts dans le local 2.

rubéfiée), dont la nature laisse penser qu'ils devaient appartenir à une construction en terre et bois. Le matériel recueilli dans ce niveau est insuffisant pour dater cette occupation. Toutefois, il est certain qu'elle est antérieure à l'époque romaine, car le remblai qui scelle cette démolition, plus riche en mobilier, ne comprend aucune importation céramique caractéristique de cette période.

L'intérêt principal de ces vestiges réside dans leur rapport chronologique au rempart. La question est de savoir s'ils correspondent à l'agglomération fortifiée ou si leur mise en place est postérieure à son démantèlement.

La datation fournie par l'étude du matériel est malheureusement trop imprécise pour apporter un élément de réponse fiable. On relèvera toutefois que si ces structures étaient contemporaines du rempart, la rampe arrière de ce dernier aurait une largeur de 12 m au maximum²³⁸ (fig. 122). Cette distance correspond aux calculs du Prof. Pflug qui estime que la longueur de la rampe arrière du rempart yverdonnois serait d'une dizaine de mètres. Cette distance pourrait être ramenée à seulement 3 mètres dans le cas d'une rampe armée.²³⁹

ST	Type	Diam. max.	Profondeur
70	Trou de poteau	0.36	0.16
71	Trou de poteau	0.44	?
72	Trou de piquet	0.20	0.12
73	Trou de poteau	0.44	0.31
74	Trou de piquet	0.30	0.11
88	Trou de piquet	0.16	0.10

Fig. 124. Secteur sud, chantier des Philosophes 21. Dimensions des trous de poteau dégagés dans le local 2. Les valeurs présentées dans ce tableau sont exprimées en mètres.

SYNTHÈSE

L'étude des vestiges d'habitat de La Tène finale permet d'émettre plusieurs hypothèses relatives à l'histoire du développement de l'agglomération. En premier lieu, on relèvera que la parcelle du n° 13 de la rue des Philosophes ne fut pas urbanisée avant l'époque romaine, alors que dans la partie nord de ce secteur (Phil. 7 et 11), l'occupation s'est développée hors des limites de l'*oppidum*, probablement peu avant l'abandon de la fortification. La découverte de quelques scories dans le remplissage du fossé 3 pourrait témoigner de la vocation artisanale de ce « quartier », ce que ne contredit pas sa situation *extra muros*, à proximité d'une voie de communication.

La transgression lacustre mise en évidence au 1992 paraît également avoir affecté ce secteur. Nous proposons de vieillir légèrement cet épisode, daté au Parc Piguët entre 30/20 av. J.-C. et le début de notre ère, car il est antérieur au démantèlement de la fortification, que l'on situe vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C.²⁴⁰

Aucun vestige de la fin de l'âge du Fer n'a été découvert sur les décombres de la fortification dans le secteur sud. Les quelques structures mises au jour dans la partie nord du chantier des Philosophes 21 ne permettent pas d'appréhender l'organisation spatiale de l'agglomération de cette période. De plus, il n'a pas été possible de déterminer si ces vestiges appartenaient à l'agglomération fortifiée ou aux occupations postérieures.

Aucun vestige de la fin de l'âge du Fer n'a été découvert sur les décombres de la fortification dans le secteur sud. Les quelques structures mises au jour dans la partie nord du chantier des Philosophes 21 ne permettent pas d'appréhender l'organisation spatiale de l'agglomération de cette période. De plus, il n'a pas été possible de déterminer si ces vestiges appartenaient à l'agglomération fortifiée ou aux occupations postérieures.

²³⁸. Ce qui correspond à la distance séparant la rangée arrière des poteaux de la fortification, des trous de poteau découverts dans le local 2. L'importance de la rampe arrière varie en fonction de la topographie du site et du mode de construction du rempart. Ainsi au Mont Vully sa largeur est comprise entre 15 et 30 m, voir KAENEL/CURDY/CARRARD 2004, pp. 213-214; pour la 3^e phase du rempart du Trinchi à Cugnon (Belgique) celle-ci s'élève à une dizaine de mètres, voir MATTHYS/VANDEVELDE 1988, p. 38. Cet élément n'est pas conservé sur la plupart des remparts de plaine.

²³⁹. Voir le chapitre VII et la fig. 239.

²⁴⁰. On relèvera que la datation du Parc Piguët repose sur celle de l'occupation survenue après cet épisode (horizon F) et plus particulièrement sur la présence d'importations italiques et d'imitations helvétiques de terre sigillée, alors que l'horizon qui le précède a livré un mobilier que l'on peut dater du milieu du I^{er} s. av. J.-C. sans plus de précision, voir CURDY et al. 1995, p. 28.